

Auch, le 20 mai 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Environnement : Première journée départementale de la biodiversité le vendredi 22 mai 2026 dans le Parc du Département**

Le Conseil départemental du Gers organise, vendredi 22 mai 2026 à Auch, la première Journée départementale de la biodiversité. Ouvert à tous, cet événement mettra en lumière les initiatives locales en faveur de la préservation du vivant et proposera une programmation riche en découvertes, échanges et animations.

Cette journée s'inscrit dans la continuité des engagements portés par le Département en matière de transition écologique et de préservation des milieux naturels. Elle répond également à une proposition formulée par la Commission consultative citoyenne (3C), qui avait inscrit l'organisation d'un événement autour de la biodiversité dans son rapport composé de 17 fiches actions.

Installée à l'Hôtel du Département et dans le parc de la Hourre, cette manifestation réunira acteurs associatifs, partenaires institutionnels, spécialistes de l'environnement et grand public autour d'un même objectif : mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité et encourager les initiatives concrètes à l'échelle locale.

Parmi les temps forts de la journée figure la labelisation de l'Espace Naturel Sensible des Sentiers de Villeneuve à la Hourre, classé par le Conseil départemental pour la richesse de ses paysages, de sa faune et de sa flore. Cette inauguration se déroulera à 14 heures en présence du Président du Conseil départemental.

### **Le programme de la Journée départementale de la biodiversité Vendredi 22 mai 2026**

Lieu : Hôtel du Département et parc de la Hourre à Auch

- 14 h 00 – 15 h 00 : labellisation de l'Espace Naturel Sensible des Sentiers de Villeneuve à la Hourre. Le Conseil départemental inaugurera officiellement le classement du site des Sentiers de Villeneuve à la Hourre en Espace naturel sensible, adopté par délibération le 13 mars 2026. Ce site a été distingué pour la richesse de ses paysages ainsi que pour la diversité de sa faune et de sa flore.
- 14 h 00 – 17 h 00 : 19 stands et animations permettront au public de découvrir la biodiversité gersoise de manière ludique et pédagogique : présentation d'une ruche numérique ; découverte de l'éco-pâturage ; maquettes pédagogiques autour du cycle de l'eau ; observation de la faune des points d'eau ; présentation des oiseaux du Gers ; rencontres avec les acteurs gersois de l'environnement.

- 15 h 00 – 16 h 00 : balade commentée dans le parc de la Hourre. Une promenade guidée permettra de découvrir la biodiversité présente dans le parc du Conseil départemental. Rendez-vous au bâtiment La Chartreuse (81 rte de Pessan).
- 15 h 00 – 17 h 00 : balade découverte sur les Sentiers de Villeneuve. Cette sortie de terrain invitera les participants à explorer les richesses naturelles du site récemment classé Espace naturel sensible. Rendez-vous à la chartreuse. Réservation obligatoire sur gers.fr
- 17 h 30 – 19 h 30 : tables rondes dans l'hémicycle. Des échanges seront organisés autour du thème : « *État de la biodiversité dans le Gers et solutions locales concrètes* ». Ce temps de débat réunira différents acteurs du territoire afin de croiser les regards et partager des pistes d'action concrètes. Réservation obligatoire sur gers.fr.
- 20 h 30 – 22 h 30 : ciné-débat en partenariat avec Ciné32 La journée se clôturera par la projection du film « Kogis, ensemble pour soigner la terre », suivie d'un échange animé par Lise Fabbro, de l'association Tchendukua. Projection au cinéma d'Auch. Réservation conseillée auprès de Ciné32.
- 21 h 30 – 23 h 00 : balade nocturne à la découverte des chauves-souris organisée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie. Cette sortie nocturne permettra de découvrir les chauves-souris présentes dans le parc départemental. Rendez-vous au bâtiment La Chartreuse (81 rte de Pessan). Réservation obligatoire sur gers.fr.

### **Le Mot du Président**

*« Cette 1<sup>ère</sup> journée départementale de la biodiversité illustre concrètement notre volonté de sensibiliser, de transmettre et d'agir. Elle met en lumière la richesse de notre patrimoine naturel et la nécessité de mieux comprendre les équilibres du vivant. Elle témoigne également de notre engagement envers les citoyens et les membres de la Commission Consultative Citoyenne qui avaient porté cette demande dans son rapport sur la biodiversité. Ateliers pédagogiques, rencontres avec les acteurs de la protection de l'environnement, animations de découverte et temps d'échanges vont venir rythmer cette mobilisation collective, au service d'une prise de conscience partagée et d'un engagement concret en faveur de la nature. » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.*